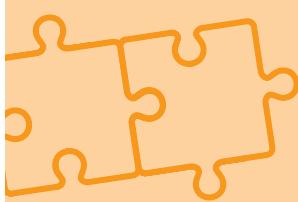


Anti-mildiou vigne

## Solution Enervin® Active + folpel, la prévention en toute sécurité



### SÉCURISE VOTRE VENDANGE GRÂCE À

- Une protection feuilles et grappes de haut niveau
- Une efficacité préventive puissante

### OFFRE UNE PROTECTION DANS LA DURÉE AU TRAVERS

- D'une protection jusqu'à 14 jours
- D'une gestion des modes d'action facilitée

## SÉCURITÉ ET FIABILITÉ

Alliance d'amétoctradine et folpel, Solution Enervin® Active + folpel, vous offre une protection préventive de haut niveau contre le mildiou

### ■ PERFORMANCE

Synthèse de 12 essais programme de 2016 à 2018



**Efficacité  
feuilles et grappes  
équivalente**



### ■ FIABILITÉ

#### Amétoctradine

Excellent action préventive

Action stérilisante sur les spores de mildiou

#### Folpel

Action préventive de haut niveau

Action sur la germination des spores & l'elongation des tubes germinatifs

Action sur la perméabilité cellulaire

**Optimisez les capacités de protection de la Solution Enervin® Active + folpel : privilégiez un positionnement préventif**

## SOLUTION DURABLE



Alliance de 2 molécules qui ont fait leurs preuves

■ **Amétoctradine** : avec son mode d'action original

■ **Folpel** : avec son action de contact efficace depuis 50 ans



Gestion des modes d'action renforcée

■ Mode d'action multisite du folpel

■ Mode d'action spécifique de l'amétoctradine : **double unisite**

■ **Molécule robuste** face à l'installation de la résistance

## PRÉCONISATIONS D'EMPLOI



### Solution Enervin® Active + folpel Enervin® Active 1,5 l/ha + Vinifol®<sup>1</sup> 1,25 kg/ha

DAR : 28 jours

#### Solution Enervin® Active + folpel :

- Est recommandée **du stade grappes visibles** jusqu'à fin de la période de risque mildiou en respectant un DAR de 28 jours
- S'emploie en préventif
- Protège feuilles et grappes pendant 14 jours\*

\*cadence à adapter en fonction de la vitesse de pousse de la végétation et de la pression maladie

#### Dans le cadre de la gestion des modes d'action :

- **Ne pas utiliser en dernière application du programme**
- **Au maximum 2 applications** par saison, de QoS1 et/ou Qil, non consécutives pour un même mode d'action

## QU'EST-CE QUE LA SOLUTION ENERVIN® ACTIVE + FOLPEL ?

	Enervin® Active (BASF)	Vinifol® <sup>1</sup> (ADAMA)
AMM	N° 2140270	N°9300143
Composition	200 g/l d'amétoctradine	80 % de folpel
Formulation	Suspension concentrée (SC)	Granulés dispersables (WG)
Usages autorisés	Mildiou, vigne	Mildiou, black-rot, excoriose, rougeot parasitaire vigne
Dose autorisée	1,5 l/ha	1,9 kg/ ha
ZNT aquatique	5 m	ZNT zone non cultivée adjacente : 5 m SPe 3 : Jusqu'à 4 applications : zone non traitée par rapport aux points d'eau de 5 mètres comportant un dispositif végétalisé de 5 mètres 5 à 7 applications : 20 mètres comportant un dispositif végétalisé de 20 mètres
Nombre d'applications maximum	2/ha/an	SPe3 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas dépasser une dose totale de folpel de 11 kg/ha/an/parcelle
DAR	21 jours	Raisin de cuve : 28 j Raisin de table : dernière application au plus tard au stade BBCH69, ne pas traiter après la floraison
DRE	48 h	48 h

Pour toutes informations techniques,  
nos experts sont à votre écoute

0 800 100 299 Service & appel gratuits

Protection de l'utilisateur pendant la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, EPI vestimentaire certifié selon norme NF EN ISO 27065, tablier Cat III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité ou écran facial.

BASF France SAS - Division Agro – 21, chemin de la Sauvegarde – 69134 Ecully Cedex. N° d'agrément : IF02022 - Distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels. Déteur d'homologation : BASF. Enervin® Active : Marque déposée BASF - Déteur de l'AMM : BASF France S.A.S. - Vinifol®<sup>1</sup> : Marque enregistrée par une société du groupe ADAMA - Déteur de l'AMM : ADAMA France S.A.S. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou [www.agro.bASF.fr](http://www.agro.bASF.fr) et/ou [www.phytodata.com](http://www.phytodata.com). Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Vert qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Référence du document : 141VIME0922R - Septembre 2022.

ENERVIN® ACTIVE : SGH07 - SGH09 - EUH208 : Contient du 2-méthyl-2H-isothiazole-3-one, 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut déclencher une réaction allergique - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

VINIFOL®<sup>1</sup> : SGH07 - SGH08 - SGH09 - ATTENTION - EUH401 : Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement - H317 : Peut provoquer une allergie cutanée - H319 : Provoque une sévère irritation des yeux - H351 : Susceptible de provoquer le cancer H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques - H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



SGH07 SGH08 SGH09

**PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.  
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.**